

chemins portugais (Beira-Alta) seront cotés au-dessous de 310 à 320 francs, nous ne conseillerons d'en conseiller l'acquisition à nos lecteurs. Elles monteront certainement au niveau acquis par les titres similaires. Rappelons que les obligations du Saragosse sont à 331 francs, celles de Cordoue à 333 francs, celles des Chemins portugais à 328 75; celles de la Beira Alta ne sont encore qu'à 296 fr.

Signalons une nouvelle hausse de 40 fr. sur les actions de la Compagnie du gaz; on est à 1,480 fr. Le Gaz de Bordeaux n'est qu'à 1,050 fr. Nous avons dit, il y a trois jours, qu'un prix supérieur à 1,100 fr. n'était pas en rapport avec un dividende de 42 50.

Les actions du Soleil-Accidents doivent provoquer de nombreux demandes. Elles devront certainement s'améliorer de plusieurs centaines de francs, avant qu'il soit bien longtemps.

DARGENT

PETITE BOURSE DU SOIR

3 0/0 : — 5 0/0 : 119 38, 46. — Italien : 87 05, 87 90. — Extérieure : 21 7/16, 13/32. — Intérieure : — Turc 13 35, 42, 32, 37. — Banque ottomane : 560, 558, 559. — Hongrois : 96 1/16, 1/4, 96. — Egyptien : 343 75, 345. — Lots turcs : 46 25, 45 50. — Ottoman 73 : 71 50, 72. — Orient : — Panama : 16, 18, 17 50.

LES PREMIÈRES

ACADÉMIE NATIONALE DE MUSIQUE. — La Korrigane, ballet fantastique en deux actes, poème de M. François Coppée, musique de M. Ch.-M. Widor, chorégraphie de M. Mérante.

Dispensez-moi de vous parler en style de dictionnaire des très horribles et très fabuleux Korrigans. La mythologie bretonne en fait de petits monstres surnaturels du genre masculin, malfaisants, moqueurs, coutumiers de jouer les pires tours à l'espèce humaine et particulièrement dangereux aux femmes, qu'ils guettent la nuit, dans les lieux sauvages, pour les rendre mères d'enfants éclopés ou difformes. Pour M. Coppée, ils deviennent tout simplement les génies des landes rocheuses, et le Korrigan se double de la Korrigane. Cette conception me paraît, poétiquement, fort malheureuse; elle se dérobe à la pensée populaire et nous rejette dans la banalité des féeries qualifiées. C'est un conte de fées que s'est plu à imaginer le poète des *Humiles*, à l'intention du musicien Widor et du chorégraphe Mérante; mais il a manqué de naïveté pour le mener tout à fait à bien. Tant il est vrai qu'il est malaisé d'écrire le *Petit Poucet*, la *Belle au Bois dormant* ou *Peau-d'Ane*!

L'action se déroule dans un village de Bretagne, au dix-septième siècle. C'est le jour du Pardon. De tout côté l'on rit, l'on boit et l'on danse. Quelle malchance empêche donc la pauvre Yvonne, la servante du cabaret, de prendre sa part de la fête? Elle est trop misérable et ses haillons lui font honte. Et puis elle a un amour au cœur, l'amour de Lylez, le beau joueur de cornemuse, qui la dédaigne ou plutôt qui ne l'a jamais regardée. Le sonneur de l'église, le bossu et sarcastique Paskou, un fils de Korrigan peut-être, la poursuit en même temps de ses déclarations, mais elle se rit de lui, la malicieuse! Lylez est seul à posséder son rêve et, lorsqu'elle pense à lui, sa tristesse est grande.

Voici qu'à cette minute une vieille femme entre en scène, sèche, ridée, falote et laide à voir. C'est la reine des Korrigans, et brusquement, elle se dévoile à la façon des fées : « Tu veux que l'on t'aime, Yvonne, dit-elle à la servante, et tu souhaites de riches ornements pour séduire ton amoureux. Eh bien! soit! mes lutins vont t'ajuster à l'égal d'une princesse; mais sache bien que, si tu n'as reçu avant le premier coup de l'Angelus le bouquet des fiançailles, tu m'appartiendras. » Si la malheureuse accepte un tel marché, cela se devine. Mais Paskou, le méchant carillonneur, a tout entendu, et, séance tenante, il avance l'aiguille au cadran de l'église. Yvonne et Lylez n'ont pas le temps de s'accorder, l'Angelus tinte et la reine des Korrigans entraîne sa victime.

Au second acte, nous sommes dans les bruyères, au clair de lune, au milieu des pierres druidiques, au bord d'une mare enchantée. Des voix mystérieuses chantent ou murmurent dans la brise, et les phalènes s'ébattent avec les farfadets et les papillons. Paskou, qui vient de s'enivrer à la fête, passe en titubant auprès des dolmens, en compagnie d'une demi-douzaine d'ivrognes. Il n'a nulle peur des visions, ayant acheté, le matin même, un chapelet béni par le pape et tout-puissant contre les fantômes. Seulement, il ignore, le maître sot, qu'on lui a volé son talisman, et, tandis qu'il s'endort la tête sur une pierre, les Korrigans se livrent à mille divertissements à son plus grand dommage.

Survient Lylez comme un Orphée cherchant son Eurydice. Il se lamente, il appelle Yvonne, et il se voit enveloppé de fées séduisantes. Un charme cruel lui cache sa bien-aimée, qui est dans ses bras et qu'il ne reconnaît point. Pourtant la Korrigane malgré elle a une inspiration : elle se souvient d'une danse qu'elle dansait jadis dans les Pardons, et que les fées elles-mêmes ne peuvent imiter. Lylez ouvre ses yeux à la lumière; un mendiant, qui détenait le chapelet du sonneur, arrive fort à propos pour mettre les lutins en fuite, et tout finit ainsi pour le mieux dans le meilleur des ballets.

Les défauts de cette fiction sont visibles. Le second acte, d'abord, a trop peu d'importance après le premier. Dès lors que le poète introduisait son héroïne dans le monde féerique, il devait préciser son tableau davantage et nous offrir une manière de physiologie de la Korrigane. En second lieu, les puérilités abondent. Qu'est-ce, par exemple, que cette reine des fées qui prête la main à la mystification du carillonneur? Est-ce qu'une aussi puissante dame ne sait pas toujours l'heure qu'il est? Je trouve quelque chose de plus répréhensible encore dans le moyen dont se sert Yvonne, par la grâce de l'auteur, pour se faire reconnaître. Les danses des mortelles sont faciles aux fées, et une mortelle devenue fée transfigure les danses qui lui étaient chères. Il y a, comme cela, une logique dans la fantasmagorie, et je regrette que M. Coppée, dont j'estime beaucoup le talent, se soit bridé pour tomber dans les errements des faiseurs, lui qui n'aurait eu qu'à se laisser aller à sa nature pour se montrer original.

La musique de M. Widor, j'ai hâte de le dire, est pleine de distinction et de mérite. Elle suit scrupuleusement les scènes, lesquelles sont mouvementées et

variées. Je pourrais, à la vérité, reprocher à M. Widor de ne pas s'être livré à son tempérament autant qu'il eût pu le faire; mais un premier début à l'Opéra donne à un jeune compositeur des timidités excessives. L'auteur de la *Korrigane* avait besoin de prendre pied sur les planches de l'Académie nationale de musique, de lier connaissance avec l'orchestre et avec le public du lieu. Maintenant, il a calculé ses forces et, certainement, à son prochain ouvrage, il osera s'abandonner plus franchement, car il est quelqu'un.

M. Widor a cherché et souvent rencontré la couleur populaire. Les danses du Pardon sont remarquables sous ce rapport. Parfois, en poursuivant le fantastique, il tombe le bizarre, mais il n'est jamais commun ni médiocre. On a biffé la valse des sabotières, que je n'aime qu'à demi. Je préfère de beaucoup, par exemple, l'adagio du premier acte et la valse lente du second. Je dois signaler aussi l'emploi des voix, pour exprimer les murmures nocturnes de la lande. L'effet chromatique du chœur lointain est vraiment très pittoresque. Au total, c'est là une fort honorable et fort agréable partition, où de sérieuses qualités se font jour.

La partie chorégraphique a été traitée par M. Mérante, chorégraphe soigneux auquel on souhaiterait un esprit plus inventif. Les danses et les pantomimes sont bien réglées, hormis qu'il manque à tout cela un je ne sais quel grain de fantaisie primesautière. Deux passages seulement sont blâmables : l'entrée des Korrigans au premier acte et la gavotte de la fête. La gavotte est lourde, et l'entrée des lutins sent sa Porte-Saint-Martin d'une lieue.

Mais le grand succès de la soirée demeure à Mlle Rosita Mauri, qui ballait et mimait le rôle d'Yvonne. Je crois qu'il est difficile de mimer avec plus de grâce et de laisser les spectateurs sous de plus aimables impressions. Mlle Mauri n'a point, dans ses pas, une rectitude absolue — cette magnifique rectitude qui faisait de Mlle Beaugrand une danseuse à part; — elle danse un peu en dedans, mais elle a un incomparable charme et une délicate mobilité de jeu. Elle est, dès ce moment, en possession de la faveur du public, et je reconnais volontiers que c'est justice.

FOURCAUD

GODCHAU ROBES de CHAMBRE | | f
ouatées chaudement

JOHN ARTHUR et Co, 10, r. Castiglione. Locations d'appartements, vente de propriétés. Banque et change. — Négociants en vins.

LE DÉJEUNER PARISIEN de l'avis de tous les médecins, est le meilleur et le plus sain des déjeuners, surtout pour enfants, convalescents, vieillards.

LA JEUNE FILLE dont la poitrine est lente à se développer doit faire usage du LAIT MAMILLA du Dr Leconte. Parf. Ninon, 31, r. du 4-Septembre.

AU TOURISTE 36 bis, avenue de l'Opéra. Nouvelles malles à tiroirs, pr. 55 fr. Sacs, trousse, maroquin, voyage et chasse

L'ANTI-BOLBOS enlève les petits points noirs du nez. Parf. Exotique, 35, r. du 4-Septembre.

PILIVORE détruit le duvet des bras. Sécurité parfaite. DUSSEY, 1, r. J.J. Rousseau

Si tout le monde faisait usage de la VÉRITABLE EAU DE NINON, la ride passerait bientôt à l'état légendaire et l'on ne croirait plus à la vieillesse. PARFUM. NINON, 31, rue du 4-Septembre.

ALET EAU MINÉRALE - Malad. de l'estomac et des intestins, Vomissement, Dysentrie. Consult. Médecins.

POLIR, BLANCHIR, SATINER LES CHAIRS, effacer la ride, telle est la mission de la GEORGINE CHAMPBARON. Applications et vente, 10, rue Laffitte.

VIN MARIANI A LA COCA
Le plus efficace des toniques
Prescrit par les Médecins
41, Boulevard Haussmann, et Pharmacie

La Soirée Parisienne

UNE QUESTION PALPITANTE

Je reçois la lettre suivante :

« Monsieur,

« Si je connaissais l'adresse de M. Deroulède, je ne vous donnerais pas la peine de me lire.

« Mais j'aurais à demander au poète-soldat des explications sur les dates et extraits bibliques insérés dans sa *Moabite*.

« Après l'épigraphie : « Aux jours de Sami-gar... je lis : *Juges*, III, XXIII, v. 6, § 5.

« Or, la Bible donne ces paroles au *Livre des Juges*, ch. V, v. 6.

« De plus, après le tableau des personnages, l'auteur a écrit : « L'action se passe du temps des Juges, vers l'an 4003 avant J.-C. »

« Or, qui ne sait que les Juges ont régné de 1554 à 1080 avant J.-C. ? »

Mystère et confusion !

« Puisque le jeune poète est, paraît-il, ami de la science, ne pourrait-il pas renseigner ses collègues sur la Bible qui lui a fourni de pareilles indications ?

« Au fait, si vous voulez répondre vous-même ?... »

« Agréer, monsieur, tout mon respect et toute ma gratitude.

« UN JEUNE ARCHÉOLOGUE. »

Eh bien, non ! mon cher et jeune archéologue, je ne vous répondrai pas moi-même et pour une raison bien simple : c'est que je ne sais pas un mot de ce que vous me demandez. On ne saura jamais à quel point l'éducation des journalistes est négligée dans les collèges.

Vous vous écriez : « Qui ne sait que les Juges ont régné de 1554 à 1080 ? » Mon Dieu, il y a d'abord moi qui ne le sait pas; il y a aussi M. Grévy, j'oserais en répondre.

Ça ne m'empêche pas de m'incliner devant votre profonde érudition, bien au contraire.

Vous désirez savoir quelle est la Bible dont se sert M. Deroulède. Évidemment, le jeune poète a dû être induit en erreur par un marchand fallacieux. Il sera entré dans un boutique, il aura dit :

— Monsieur, voulez-vous me vendre une Bible ?

Et le libraire lui aura répondu : — Voici, monsieur.

Et cet homme de peu de foi lui aura remis quelque chose comme un exemplaire de la *Cuisinière bourgeoise*, ce qui suffirait, à la rigueur, pour expliquer les erreurs de M. Deroulède.

Il y a encore une autre raison à donner. A cette époque où l'inamovibilité de la justice est si attaquée, il n'y aurait rien d'étrange à ce que les Juges aient été changés de place. Il se peut aussi que M. Deroulède n'ait jamais lu la Bible et ait improvisé ses citations. Je ne m'arrête pas à cette supposition désoubligeante. M. Deroulède est, en effet, un auteur très consciencieux, qui n'a pas l'habitude de rien livrer au hasard. Je suis persuadé, quant à moi, qu'il est de bonne foi, et qu'il n'a pas essayé de se moquer de nous d'une façon aussi indigne. Il est trop galant homme